

**AVIS PUBLIC  
RÈGLEMENT NO. 235-2023 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES  
À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

**Assemblée publique de consultation**

**CONVOCATION DE TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier :

1. Lors de la séance régulière tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

**RÈGLEMENT NO. 235-2023 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Le présent règlement a pour objet de soumettre la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion préalable d'une entente entre un promoteur et la Municipalité, portant sur la réalisation de travaux relatifs aux voies de circulation, aux infrastructures et aux équipements municipaux et la prise en charge de ces travaux et du paiement de leur coûts par le promoteur.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2023 à 19 h 15, à l'Hôtel de ville situé au 624, rue Notre-Dame à Saint-Chrysostome. Au cours de cette assemblée, un membre du conseil ou le directeur général expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 624, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> étage Saint-Chrysostome, les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et peut également être consulté sur notre site internet [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Règlement*.

DONNÉ À SAINT-CHRYSOSTOME, ce 20 avril 2023.



---

Manuel Bouthillette  
Directeur général et greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à trois endroits différents dans la municipalité le 20 avril 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 avril 2023.



---

Manuel Bouthillette  
Directeur général et greffier-trésorier